



Bonjour,

Trois dossiers ont principalement occupé le Département fédéral des affaires étrangères depuis la dernière édition de cette newsletter. Et leur énumération ne vous surprendra certainement pas.

La situation au **Proche et au Moyen-Orient** tout d'abord. Chaque jour, l'actualité en provenance de cette région bouscule, interroge et met au défi la diplomatie. Elle nous pousse à l'analyse, à l'activation des canaux diplomatiques, à la prise de position officielle et à l'action, encore rappelée lors du [voyage](#) du conseiller fédéral Ignazio Cassis dans le Territoire palestinien occupé et en Israël les 10 et 11 juin derniers. Sans oublier les autres crises, parfois moins médiatisées, qui se déroulent actuellement. Nous avons d'ailleurs pris le pouls de la situation dans l'Est de la République démocratique du Congo, à lire plus bas.

Le contexte géopolitique mondial extrêmement tendu nous amène au deuxième dossier: les relations entre la **Suisse et l'Union européenne** (UE). Le Conseil fédéral l'a réaffirmé le 13 juin lorsqu'il a approuvé les accords avec l'UE: des relations stables et prévisibles sont une «nécessité stratégique», d'une part en raison de l'importance de nos relations bilatérales avec l'UE, mais aussi au vu de la situation géopolitique internationale. Cette décision est une étape très importante du dossier Suisse-UE. L'ambassadrice de Suisse auprès de l'UE Rita Adam y revient pour vous.

Du bilatéral, cap vers le multilatéral avec le troisième dossier, celui de la **Genève internationale**. L'Exécutif fédéral a décidé d'allouer un quart de milliard pour renforcer ce centre mondial de la diplomatie multilatérale. Une décision financière exceptionnelle qui est à la mesure des défis auxquels Genève et le système multilatéral font face. Explications et retour sur la construction de la Genève internationale dans notre rubrique «On fait le point».

Bonne lecture,

Nicolas Bideau
Chef Communication DFAE

on fait le point.

La Genève internationale



Une allée de drapeaux et un bâtiment qui forment tout un symbole. Bienvenue dans la Genève internationale, l'un des principaux centres mondiaux de la **diplomatie multilatérale**. Le Conseil fédéral a décidé le 20 juin dernier de renforcer cet écosystème. Il a décidé d'allouer 269 millions en faveur de la Genève internationale et a adopté un paquet de mesures urgentes ainsi que le nouveau message sur la Suisse en tant qu'État hôte pour la période 2026–2029. Le contexte: les difficultés financières rencontrées par les organisations internationales et l'intensification de la concurrence internationales pour accueillir des organisations multilatérales. Pour les explications complètes sur ces décisions, [rendez-vous ici](#) ou regardez [cette vidéo](#).

Voilà l'actualité. Mais faisons maintenant un pas de côté.

Au risque d'enfoncer une porte ouverte, rappelons rapidement ce que l'on entend par «Genève internationale». Le terme fait référence à l'ensemble d'organisations internationales, de représentations d'États, d'organisations non-gouvernementales, d'acteurs scientifiques et académiques ou encore de la société civile présentes sur le territoire genevois. Et inutile de vouloir les compter sur les doigts d'une main.

La preuve [en chiffres](#): Genève accueille aujourd'hui plus de 40 **organisations internationales**, les représentations de 183 États membres de l'ONU, des centaines d'ONG, des institutions académiques et de recherche de premier plan ainsi qu'un secteur privé particulièrement dynamique. Sans parler des plus de 4'000 visites par année de chefs d'Etats et de gouvernements, ministres et autres dignitaires. Une concentration inédite.

Si Rome ne s'est pas construite en un jour, la Genève internationale non plus. Alors, comment est-elle devenue ce qu'elle est aujourd'hui? «Depuis la seconde moitié du XIXème siècle, la Suisse est une **cheville ouvrière** de la construction du multilatéralisme», expliquent d'emblée les historiens Sacha Zala et Marc Perrenoud dans le deuxième volume de *La Suisse et la construction du multilatéralisme* ([dodis.ch/q14](#)). A Genève bien sûr où est fondée en 1863 la Croix-Rouge, mais aussi à Berne, siège de l'Union postale universelle, créée en 1874 et de l'Union internationale des télécommunications (1865).

Un tournant majeur se joue pour Genève après la Première guerre mondiale. En 1920, la **Société des Nations** (SDN), premier organisme qui traite les affaires internationales de manière institutionnelle et précurseur des Nations Unies, installe son siège dans la ville du bout du lac, aux dépends de sa principale rivale Bruxelles. Ce choix est notamment dû aux efforts du conseiller fédéral Gustave Ador, également ancien président du CICR, et du professeur genevois William E. Rappard.

Autre figure incontournable de cette époque: le conseiller fédéral d'origine tessinoise **Giuseppe Motta**, qui a marqué la politique étrangère suisse entre 1920 et 1940.



A peine installé à la direction du Département politique fédéral, l'ancêtre du DFAE, ce dernier s'occupe des modalités d'adhésion de la Suisse à la Société des Nations, explique Bénédicte de Tschanner dans le livre *Giuseppe Motta, Homme d'État suisse*. L'adhésion de la SDN est acceptée en **votation populaire** le 16 mai 1920, avec un résultat serré. C'est la première fois que le peuple et les cantons suisses doivent se prononcer par les urnes sur une importante question de politique étrangère, souligne de Tschanner.

Six mois plus tard, Giuseppe Motta ouvre la première session de l'Assemblée de la SDN. Il prononcera ces mots: «Le jour où la Société des Nations a pris corps, un événement s'est accompli dont les effets influenceront à jamais sur l'évolution des États. Les lacunes évidentes et les imperfections inévitables du premier Pacte ne saurait modifier en rien ce jugement. **Le geste du semeur n'est jamais tout à fait stérile.**» ([dodis.ch/44642](#))

Plus de vingt-cinq ans après ce discours de Motta, les tensions entre les grandes puissances ou encore le départ de certains États de son conseil ont raison de la SDN, qui disparaît en 1946. Ci-dessous au siège du Palais des Nations lors de sa dernière assemblée en avril de cette année-là.



Elle laisse place la même année à l'**Organisation des Nations Unies** (ONU). Le Conseil fédéral espère alors que l'ONU puisse installer son siège européen dans le bâtiment du Palais des Nations, indépendamment de l'adhésion de la Suisse à la nouvelle organisation, peut-on lire dans l'introduction des historiens Sacha Zala et Flurina Felix au troisième volume dédié à la Suisse et la construction du multilatéralisme ([dodis.ch/q15](#)). Car rappelons-le, la Suisse ne devient membre de l'ONU qu'en 2002. Cet espoir se concrétise en 1946 avec la signature de l'Arrangement provisoire sur les privilèges et immunités de l'Organisation des Nations Unies et de la Convention sur l'Ariana ([dodis.ch/1800](#)).

C'est forte de cette histoire que Genève est aujourd'hui ce qu'elle est. Et c'est cette position que le Conseil fédéral veut **consolider** avec la décision prise en fin de semaine dernière.